

LA CONVENTION IRSI EN PRATIQUE

Approfondir la connaissance des garanties à travers des cas concrets

1JOUR, 7 HEURES

ASSURANCE DOMMAGES

CODE: AAD20

Objectifs de la formation

Identifier les « points d'attention » pour gérer efficacement un sinistre dans le cadre de la convention IRSI

Mémoriser les points essentiels de la convention IRSI

Appliquer les étapes à suivre pour gérer un sinistre en IRSI

Parmi nos formateurs

- MINE Marie-Noëlle Consultante formatrice.
- BAUDOUX Cécile Fondatrice et Dirigeante, **MY TEAM**

Public concernés

Responsables et Chargés de clientèle au sein des organismes d'assurance ; Souscripteurs et Rédacteurs ; Gestionnaires sinistres dégâts des eaux ; Gestionnaires incendie ; Agents et courtiers en assurance DDE et/ou incendie ; Collaborateurs d'agence ; Juristes

Critères d'admission

Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

Avoir suivi une formation sur les fondamentaux de la convention IRSI et/ou avoir les connaissances équivalentes et/ou pratiquer régulièrement la gestion des sinistres DDE ou INCENDIE dans le cadre de l'IRSI.

Tarifs

- Promotion d'été -10% : Sessions en virtuel : 895,50 €HT
- Promotion d'été -10% : Sessions en présentiel : 954,00 €HT
- Tarif Session en classe virtuelle : 995,00 €HT
- Tarif Session en présentiel : 1060,00 €HT

Préambule

■ Se remémorer les points clés et se réapproprier le vocabulaire de la convention

EXERCICE Evaluation

Repérer les dispositions spécifiques à IRSI à travers des cas pratiques

- Appliquer le principe de la désignation de l'assureur gestionnaire
- Expliquer le principe directeur et les modifications de la procédure de recherche de fuite
- Réaliser une procédure d'évaluation et d'expertise pour compte commun
- Calculer l'assiette
- Distinguer les modalités de prise en charge et de gestion de recours selon les tranches 1 et 2
- Détailler les modalités des recours et les sinistres répétitifs
- Prendre en compte l'aggravation des dommages
- Exercer l'action en remboursement ou en récupération

MISE EN SITUATION Cas pratiques

Succession de cas pratiques permettant de repérer l'ensemble des dispositions spécifiques de l'IRSI

Analyser les points essentiels de la convention IRSI

- Retour sur les difficultés rencontrées dans la résolution des différents cas pratiques et exercices
- Pour chacune des difficultés rencontrées lors des cas pratiques, rappel du cadre et des dispositions spécifiques d'IRSI

Gérer les sinistres dégâts des eaux et incendie dans le cadre d'IRSI

- Les bonnes questions à poser et à se poser
- Un rappel des étapes de la gestion en IRSI et des étapes à respecter

TRAVAIL DE GROUPE Brainstorming

Les stagiaires sont invités à réfléchir aux questions essentielles à poser et à se poser pour gérer un sinistre dans le cadre de l'IRSI.

Évaluer les acquis

Quiz de fin de formation

Dates

Classe virtuelle Paris

09/09/2025 09/09/2025

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis

clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360 Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistiqueformations@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.